# SYNTHÈSE RÉGIONALE

**BAS-SAINT-LAURENT** 

## Cette fiche synthèse présente un résumé de certains enjeux régionaux ayant émergé pour le Bas-Saint-Laurent.

Ces résultats sont issus d'une étude (CRSH, 2017-2019) portant sur les violences faites aux femmes et l'itinérance, faite en partenariat avec :

- la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine,
- la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent,
- l'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement,
- le Groupe ressources en logements collectifs ainsi que le Centre Accalmie,
- le Centre Émilie-Gamelin,
- l'Auberge du cœur le Transit.

Les données contenues dans ce document proviennent de sept entrevues individuelles de type récit de vie qui ont été faites avec des femmes dans la région du Bas-Saint-Laurent ainsi que de deux groupes de discussion réalisés auprès d'une trentaine d'intervenantes et de gestionnaires de la région provenant de plusieurs groupes de femmes.

Synthèse rédigée par Mélissa Cribb et Julie Godin

Dirigée par Catherine Flynn

Mise en page par Mariel Assante

### **PORTRAIT DES FEMMES RENCONTRÉES**

Les femmes rencontrées sont âgées entre 28 et 58 ans.

Nota bene : Tous les noms des participantes ont été remplacés par des noms fictifs













### QUAND LE MANQUE D'ACCESSIBILITÉ AUX RESSOURCES ET L'ORGANISATION DES SERVICES COMPLEXIFIENT L'EXPÉRIENCE DES FEMMES ET LA PRATIQUE DES INTERVENANTES.

La distance à parcourir afin d'avoir accès à des ressources d'hébergement et l'absence de ressources d'hébergement pour femmes en difficulté sont des enjeux rapportés fréquemment par les intervenantes et une participante.

« Je sais que la [nom de la ressource], ont beaucoup ça aussi comme revendication. Qu'il y aille une maison d'hébergement pour femmes en difficulté ici. Parce que les mandats sont en violence conjugale ici. Oui et ils débordent, et ils n'arrivent pas. Il y en a vraiment de besoin. »

Participante, Groupe de discussion



« I : Puis le [nom de la ressource] c'était le plus proche de chez toi c'est ça?

P: C'est le seul qu'il y a.

I : C'est le seul. Ouin... Qu'est-ce que tu en penses de ça? Est-ce que c'était difficile pour toi de se rendre là-bas?

P: Bien comme elle [l'intervenante], quand je suis montée, elle trouvait pas ça prudent parce que je faisais la route, j'étais en train de vivre des émotions et tout. »

Diana

« Moi, je pense qu'elle devrait être ailleurs qu'à Rimouski cette ressource -là. Parce qu'au niveau du territoire, tout est à Rimouski. Là, l'enjeu de déplacement, tantôt qu'on a parlé, il est vraiment grave pour tout le monde, femmes ou hommes. C'est un enjeu. »

Participante, Groupe de discussion

Ensuite, certaines femmes ont vécu différentes situations d'exclusion en raison des mandats ou des règlements trop stricts.

« Et souvent, dans la façon de fermer l'accès et d'offrir des services en toxicomanie, ils vont leur offrir juste des 21 jours. Ça, ça aide quelqu'un qui est dans une passe transitoire, mais quelqu'un qui est chronique, on parle plus d'une réinsertion. On parle de 6 mois et plus. Besoin de plus long terme. C'est ça. Et quand elle veut arrêter. Et ça se peut qu'elle rechute, qu'elle parte et qu'elle revienne. Et là, bien non, ça fait plusieurs fois que tu viens et que ça ne marche pas, est-ce que c'est la bonne cette fois, non, on ne te prendra pas parce qu'on pense que ce n'est pas la bonne. »

Participante, Groupe de discussion

« Et c'est peut-être plus une situation de violence conjugale qu'elle vit dans le moment. Elle en a vécu, mais elle n'a pas accès ou un ami quelconque, fait que là, elle n'a pas accès au service de violence conjugale. Parce qu'elle n'est pas en danger. Le gars n'essaye pas de la rattraper et de la tuer. Elle n'est pas en danger. Fait qu'elle n'est pas priorisée. Mais elle a besoin quand même d'accompagnement. »

Participante, Groupe de discussion

« Un atelier le matin, un atelier l'après-midi, faire son lavage, monte, descend, monte, descend les marches. Tu ne peux pas rester en haut toute la journée. Mais il faut que tu y retournes. Fait que tu n'as pas le choix de monter les marches au moins cinq fois dans ta journée. La dame trop âgée pour ça, ce n'est pas possible. Trop âgée pour faire un atelier le matin, un atelier le soir au niveau de sa concentration. Pas en mesure de suivre au niveau de l'attention, c'est trop exigeant. Donc, elle n'a pas pu avoir accès à ce service-là. »

Participante, Groupe de discussion

#### DES OBSTACLES QUI FREINENT LA SORTIE DE L'ITINÉRANCE ET REVICTIMISENT LES FEMMES.

La pauvreté touche la majorité des femmes rencontrées au Bas-Saint-Laurent. En raison de l'absence d'accès à du transport collectif ou adapté, plusieurs femmes ne peuvent pas obtenir certains services et des logements abordables.

« Et c'est loin là. Il faut penser que c'est 1h30 minimum. Comment je vais me rendre à Rimouski, je n'ai pas d'argent. »

Participante, Groupe de discussion

« Ouais, et nous autres nos logements plus salubres ou les places qui restent au niveau des loyers à prix modique, bien c'est toute... C'est vraiment éloigné du pôle. À Amqui, à Saint-Vianney, il y a tout le temps de la place, mais ils n'ont pas d'épicerie, ils n'ont rien. »

Participante, Groupe de discussion



« Dans le fond l'enjeu, c'est le déplacement. C'est l'accès au déplacement. Si la personne peut au moins se déplacer, et avoir un déplacement, dans le sens d'aller, se rendre à la ressource et d'en sortir. »

Participante, Groupe de discussion

De plus, la violence sexuelle dans les logements, particulièrement les HLM, est un enjeu abordé par les intervenantes qui complexifie l'expérience des femmes.

« On parlait des HLM, nous c'est quelque chose qu'on voit. Dans l'immeuble, le voisin a agressé. Elle dénonce, ou en tout cas, elle ne veut plus sortir de chez elle, ou quand elle arrive chez elle, elle capote, elle a peur de le croiser, elle n'est pas bien. Fait que là, tu n'es plus bien dans ton propre toit. En plus si tu déménages de l'HLM, ça se peut que ça soit le bloc à côté. Et c'est encore la victime qui doit déménager. L'agresseur reste et il a comme rien. Toutes ces démarches-là arrivent sur le dos de la victime. Dans un moment aussi de sa vie qu'elle doit dealer toutes les autres conséquences qui viennent avec. Ça, c'est vraiment ce qu'on a vu dans les dernières années au niveau du logement. »

Participante, Groupe de discussion

Enfin, certains propriétaires profitent de la précarité des femmes et louent des appartements insalubres et refusent d'intervenir.

« Qu'est-ce qu'on a vu aussi ce n'est pas, au niveau de l'agression, mais au niveau de la négligence des fois des propriétaires. Parce qu'ils se retrouvent dans des logements... C'est ça avec des punaises de lit. » Participantes, Groupe de discussion

### DIMENSION INSTITUTIONNELLE QUI COMPLEXIFIE L'ACCÈS AUX SERVICES ET À DES LIEUX SÉCURITAIRES.

La taille démographique de la région est un obstacle pour le respect de la confidentialité dans certaines ressources.

« P : Tu sais, il y a des filles avec qui je suis allée à l'école que j'ai refusé de rencontrer au [nom de la ressource] à un moment donné.

I : Ok. C'était parce que ça te rendait inconfortable?

P : Ben oui! De un, elle me connaît, j'veux pas qu'elle me juge. J'étais pas à l'aise de lui raconter mes problèmes.

I : Ben oui.

P : C'est ben beau la confidentialité, mais quand tu... j'étais vraiment pas à l'aise. »

Le contexte démographique de la région est également un enjeu pour l'accès à des lieux sécuritaires.

« Mais mon conjoint, il en connaît plusieurs, plusieurs policiers. [...] Puis... qu'est-ce qu'il a pu faire pour les convaincre? Quand il y en avait deux qui étaient avec moi dans la maison et que ça sentait le pot dans le garde-robe. Je me dis... je le sais pas. C'est assez [cogne sur la table]. C'est assez nébuleux comme... »

Kristina

Diana



« P : Puis de ce côté-là au niveau [nom de la ressource], j'ai perdu confiance.

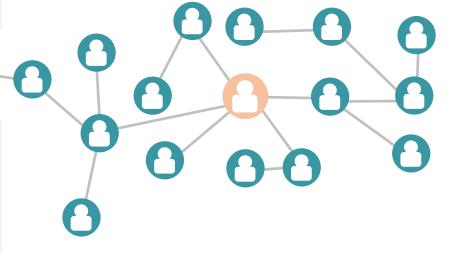
I: T'as perdu confiance au [non de la ressource]?

P: Ouais. Je l'ai senti (pleure). Comme si elle connaissait tout de son dossier puis elle connaît absolument rien de moi pis... mais je suis jugée. Ça fait que je sais pas qu'est-ce qu'elle a dit, tu sais. »

Kristina

« Puis là, au début bien moi j'ai dit : regarde, tant qu'à prendre quelqu'un, j'ai dit j'vais prendre quelqu'un de neutre, je prendrai pas quelqu'un de Rivière-du-Loup. J'vais prendre lui, elle le conseille. J'vais aller là. »

Nathalie



« Y'a des gens que lui il connaît, il a déjà resté dans la région. Mais j'avais pas pensé à ça, ça va tellement vite. Les gens se connaissent tous hein. Mais regarde... c'est faite, même si on écrit pas les adresses, les gens finissent par savoir où ce qu'on est, même si on enlève la géolocalisation. Mais tu sais... c'est difficile de fuir de quelqu'un. »

Geneviève

#### DES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES PARTICULIÈREMENT PRÉSENTES ET INTENSES.

Plusieurs participantes ont vu leurs besoins être invisibilisés par différents professionnels, ébranlant grandement leur lien de confiance envers les ressources d'aides.

« Puis toi [ton en colère et avec sanglots], tu es un psychiatre puis tu viens me dire à moi que j'ai besoin de pilules pour m'effondrer à terre et m'endormir? Toi tu penses que ce qui me ferait du bien, c'est de m'enfermer deux jours. [...] Toi pour toi, tu penses que c'est ça mes besoins? Bien j'ai dit : j'vais te dire une petite chose. J'me suis fait aider dans ma vie pour savoir c'était quoi mes besoins. Puis pour m'en sortir, c'est de venir chercher de l'aide, c'est de marcher, c'est lire, d'être avec mon père, ma mère, de voir mon fils. C'est comme ça que je m'en suis sortie toute ma vie. Puis toi tu viens m'enfermer. Ça a été comme [pleure], j'avais pu confiance au système.»

Diana

« Ils m'ont apporté mon sac trois jours après. J'étais avec mes vêtements... les mêmes bobettes pendant trois jours [sanglots]. Personne venait me porter de vêtements. Ah ça a été... J'avais pas de brosse à dents, j'avais rien. Ouin...

I: T'as perdu confiance totalement.

P: Totale. C'est fini. J'vais prendre les outils qu'on m'a donnés, mais plus jamais j'vais aller chercher de l'aide. Ça c'est sûr et certain. [...] Ils n'ont pas faite la bonne chose. Fait que c'est ça. Je pense que c'est pire que la violence que j'ai vécue.»

Diana

« Ça fait 3 fois qu'on se rencontre, ça fait 3 fois que vous êtes sur vos questions, mais moi là, je vis des choses en ce moment, mais je peux pas vous en parler parce que vous êtes trop technique [...]. Des formulaires pour voir les symptômes, est-ce que c'est ci, est-ce que c'est ça, puis je trouve que c'est très technique puis... elle me le dit, faut vraiment que je les fasse les procédures administratives faut que je les fasse.

I : Puis ça, c'est pas de ça que t'as besoin.

P: Ben je trouve que ça répond vraiment pas aux besoins. »

Geneviève



Pour celles ayant été chercher de l'aide, plusieurs ont vu leurs démarches tomber à l'eau pour des raisons appartenant au fonctionnement des ressources et des institutions.

« P : On a su jeudi que sa déposition a été gardée puis la mienne a été rejetée [pleure].

I : Ta déposition a été rejetée?

P : Contre lui.

1 : OK.

P: Ça fait que quand, je le savais pas ce que j'avais écrit là-dessus. Qu'est-ce que j'avais dit. Je savais même pas que je pouvais garder la déposition ouverte, que j'étais pas obligée de signer [...] [sanglot]. J'étais perdue. »

Kristina

« P : Parce que moi [...] parce que moi, je voulais de l'aide. [...] Au [nom de la ressource]. Je ne l'ai pas eue. Puis, je voulais à ce moment-là que justement les deux garçons soient capables, on pourrait dire, de se parler, de s'aimer comme des frères. Capables de se communiquer, quelque chose. Mais ça a pas été fait. Il était supposé avoir un suivi pour l'aider à... à arrêter de parler de même [les dents serrées]. Je l'ai jamais eu. Elle a lâché.

I : Ok. Puis elle vous a lâchée, qu'est-ce que tu veux dire, elle a mis fin au suivi?

P: Ouais, elle a mis fin au suivi, puis elle était supposée continuer... »

Nathalie

Plusieurs participantes ont également vécu des altercations avec les policiers ayant eu des conséquences négatives dans leurs parcours.

« Moi je faisais le «chiffre» de jour en tant que danseuse et à 7 heures, je m'en vais [...]. Bien je suis arrivée pour sortir du bar et la police était là pour une descente. [...] arrivé comme un chien enragé [...] puis j'ai revolé dans le mur [...] Puis moi, j'ai paniqué quand ils ont toute fini de passer, je me suis enfermée dans le vestiaire et j'ai fermé la porte. Puis j'avais mal dans le dos, j'ai revolé après le téléphone de la borne téléphonique.»

Carole

« I : Pourquoi ils t'ont arrêtée dans ce cas-là? C'était quoi les motifs?

P : Parce que lui ils ont dit elle entrave, ils ont dit que j'avais fait une entrave à la justice là dans le cadre de leur travail. Je leur demandais juste d'être polis [...]. Puis là, lui il m'a assis au bar : "JE T'AI DIT DE TE LA FERMER". »

Carole